

D<sub>3</sub>

## Prairies fleuries

## Contexte, raisons d'agir

Les prairies sont des surfaces herbacées en régulière régression malgré leur forte valeur écologique et paysagère. Leur diversité en espèces floristiques fait de ces surfaces des milieux très favorables à la faune. Ce caractère favorable peut être considérablement amplifié si les prairies sont implantées à proximité de milieux semi-naturels (haies, vergers, etc.) permettant la mise en réseau de ces différents éléments et facilitant ainsi le déplacement des espèces animales et végétales dans le tissu urbain ou suburbain.

Les prairies présentent également l'avantage de pouvoir être créées dans de nombreux endroits : parcs, talus, jardins privés, etc. De plus, leur entretien à long terme nécessite bien moins de temps et de moyens que les gazons classiques.



## Bénéfices pour la biodiversité

La prairie fleurie est une surface extensive dont l'entretien ne nécessite ni engrais ni produit phytosanitaire et qui est généralement fauchée de 1 à 2 fois par an. Ce type de surface représente ainsi une réponse adéquate à un souhait de diminution d'entretien et d'amélioration écologique.



De gauche à droite et de haut en bas : Vulcain, Criquet des pâtures, Aurore et Gazé  
(© Atelier Nature et Paysage)

Sa mise en place favorise la diversité floristique et offre des surfaces extensives qui font office de milieux relais fournissant habitat et ressources alimentaires pour la faune. Les insectes et notamment les papillons, les criquets et les sauterelles en sont les principaux bénéficiaires.

## Objectifs

- Diminution de l'effort d'entretien ;
- Développement d'une surface riche en espèces végétales indigènes ;
- Diversification biologique des milieux semi-naturels ;
- Densification du maillage écologique existant et développement de voies de déplacement pour la faune et la flore ;
- Enrichissement du paysage avec des surfaces extensives et colorées.

## Mise en oeuvre

### AMÉNAGEMENT

#### Choix des végétaux

Il existe plusieurs méthodes pour ensemer une prairie. Il est néanmoins recommandé d'utiliser la technique dite de « l'herbe à semences » également appelée « fleur de foin ». Cette méthode d'ensemencement est la moins onéreuse et la plus naturelle. Elle présente l'avantage de conserver la diversité génétique et spécifique des plantes régionales.

Il est également possible d'utiliser des mélanges grainiers qui doivent contenir uniquement des espèces indigènes adaptées à la région (écotypes suisses ou régionaux). Plusieurs producteurs proposent ce type de mélanges, notamment UFA Samen et Otto Hauenstein Samen (OH) sous diverses appellations. Il peut être utile de demander conseil auprès des producteurs de semences afin de choisir le mélange le mieux adapté aux besoins.



De haut en bas et de gauche à droite : Knapvie des champs, marguerite, anthyllide vulnérable et sainfoin (© Atelier Nature et Paysage et David Bärtschi)

#### Choix de l'emplacement

Les prairies peuvent être créées sur presque tous les types de sol. De celui-ci dépendra la diversité floristique de la prairie.

Pour créer une surface à haute valeur écologique, les sols relativement superficiels, maigres (pauvres en nutriments) et bien exposés au soleil sont à favoriser. Les variations de sol au sein d'une même prairie sont favorables car ils permettent à des espèces différentes de se développer au sein d'une même surface.

#### Contraintes et facteurs limitants

Dans le cas d'une prairie installée sur du sol rapporté, une analyse préalable de la terre pour s'assurer de sa bonne qualité et de sa non-contamination par des espèces néophytes est nécessaire.

Il est également nécessaire de tenir compte de l'utilisation par le public de la surface envisagée pour la création de la prairie. En effet, ces surfaces herbacées tolèrent mal le piétinement.

#### Modalités de mise en oeuvre

##### Périodes d'intervention

Période de :	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Semis/plantations												
Herbes à semences												
1 <sup>ère</sup> fauche												
2 <sup>ème</sup> fauche												

##### Préparation du sol de la prairie à ensemer

1. Labourer la surface afin d'éliminer la végétation existante. Dans le cas d'un sol très profond et riche, décaper la couche superficielle du sol et/ou ajouter du sable.
2. Egaliser et préparer la surface à l'aide d'un larron. La surface n'a pas besoin d'être parfaitement lisse tant que les variabilités ne contraignent pas l'entretien.
3. Pratiquer la technique du faux semis qui consiste à laisser germer les graines contenues dans le sol et détruire les plantes indésirables lorsque les dicotylédones sont au stade 2-3 feuilles, en travaillant le sol sur une profondeur de 5 cm au larron ou à la herse mécanique. Pour un résultat optimal, réaliser si possible trois faux-semis dès l'automne précédent le semis.

### Ensemencement grâce à la technique de l'herbe à semences

1. Sur une prairie source d'une bonne qualité floristique : Attendre que le plus grand nombre d'espèces caractéristiques de la prairie source ait grainé puis pratiquer une fauche à vitesse réduite et sans conditionneur. Faucher tôt le matin afin que la rosée colle les graines au foin.
2. Récolter immédiatement le foin et l'épandre aussitôt de manière homogène sur la surface à semer.

### Ensemencement avec des mélanges grainiers

1. Semer à la volée, en deux passages perpendiculaires, en respectant les quantités prescrites par le fournisseur. Pour faciliter l'ensemencement, les graines peuvent être mélangées à du sable.
2. Rouler la surface afin de mettre les graines en contact avec la terre.
3. Ne pas arroser (ensemencer avant une période humide).

### Cas particulier : Diversification d'une surface existante par semis d'herbe à semences

La technique de l'herbe à semences est une méthode adaptée et efficace pour augmenter la diversité d'une surface herbeuse extensive (gazon ou prairie).

1. Faucher la surface existante à ras et exporter le produit de coupe.
2. Réaliser ensuite un semis d'herbe à semences selon la méthode précédemment présentée

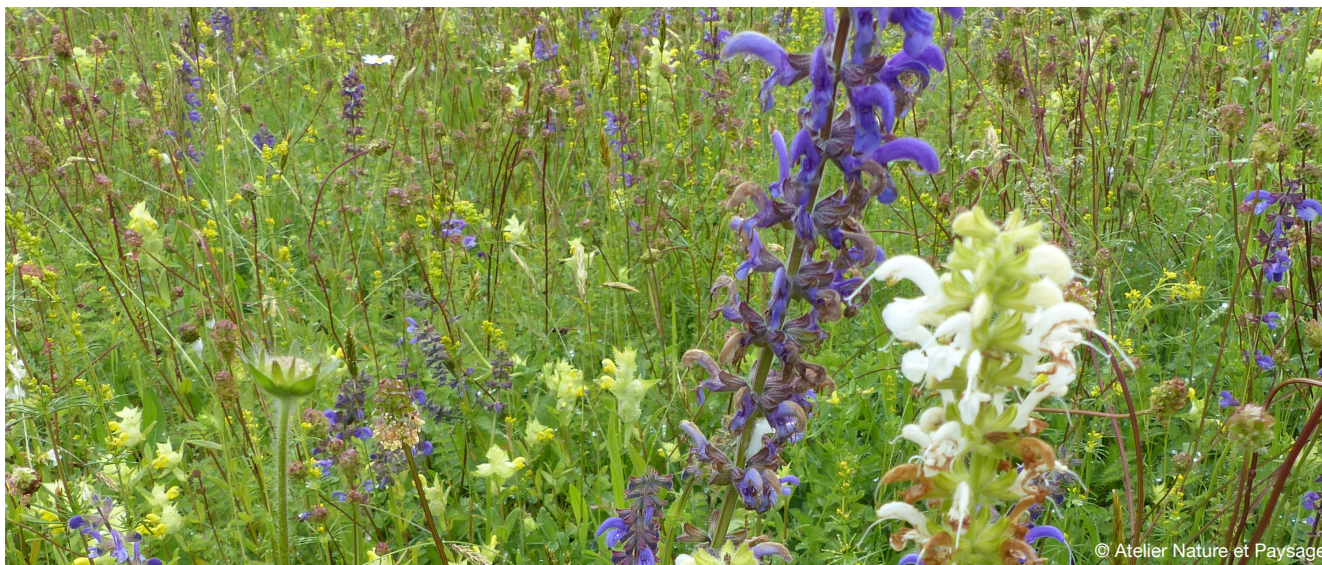
### Coûts

Préparation du sol / ensemencement :

- Petite surface (de 5 à 100 m<sup>2</sup>) : env. CHF 10.- / m<sup>2</sup>
- Moyenne surface (de 100 à 500 m<sup>2</sup>) : env. CHF 8.- / m<sup>2</sup>
- Grande surface (de 500 à 1'000 m<sup>2</sup>) : env. CHF 5.- / m<sup>2</sup>
- Plus de 1'000 m<sup>2</sup> : env. CHF 2.50 / m<sup>2</sup>

Fourniture :

- Herbe à semences : Environ CHF 0.25 / m<sup>2</sup>
- Mélange grainier : CHF 0.80 à 1.35 / m<sup>2</sup>



© Atelier Nature et Paysage

### ENTRETIEN

#### Principes généraux

- Ne pas arroser.
- Ne pas utiliser d'engrais ou de compost.
- Ne pas utiliser de produits phytosanitaires.
- Exporter systématiquement le produit de coupe afin d'appauvrir le sol et développer la diversité floristique et faunistique.
- Repérer et éliminer les espèces néophytes invasives figurant sur la liste noire.
- Repérer et protéger les espèces d'intérêt (par exemple les orchidées) en évitant de faucher les zones concernées avant la fin de la germination des plantes.

## ANNÉE DU SEMIS

- Effectuer une coupe de nettoyage (avec exportation du produit de fauche) dès que la végétation couvre le sol et atteint la hauteur des genoux (8 à 12 semaines après le semis) afin de lutter contre les plantes indésirables comme les rumex à feuilles obtuses ou les chardons.
- Répéter l'opération une à trois fois selon le type de végétation en place.

## MATÉRIEL

- Motofaucheuse à barre de coupe, débrousailluse à lame ou faux (demande une certaine expérience)
- A proscrire : débrousailluse à fil, tondeuse ainsi que tout autre engin broyant la végétation et la faune qu'elle abrite

## Coûts

- Fauche : environ 0.75 CHF / m<sup>2</sup>

## ANNÉES SUIVANTES

- Effectuer une à deux fauches (avec exportation du produit de fauche) pour maintenir une pression adaptée au développement d'une prairie riche en espèces.
- Tenir compte du développement de la végétation dans le choix du nombre d'intervention et de la période de fauche. Si la végétation verse, il faut faucher.
- Réaliser la première fauche au plus tôt à mi-juin et jusqu'à mi-juillet – quand les marguerites sont en graines. Varier la date d'année en année afin de respecter le cycle de toutes les espèces.
- Réaliser la seconde fauche (pas nécessaire si le sol est superficiel) entre mi-août et début octobre – au plus tôt quand la floraison des centaurees jacées est terminée.



Prairie à vocation ornementale implantée en bordure d'un espace public (© Atelier Nature et Paysage)

## Comment favoriser la biodiversité dans une prairie ?

- Par période de beau temps, faucher de préférence au petit matin ou le soir pour diminuer l'impact sur les animaux comme les abeilles et les reptiles.
- Faucher la parcelle de l'intérieur vers l'extérieur pour permettre aux espèces mobiles de s'enfuir.
- Pour les grandes surfaces, échelonner la fauche par étapes séparées d'au moins deux à trois semaines afin d'offrir des refuges pour les espèces animales.
- Ne pas faucher trop bas (au minimum 7-9 cm, mieux 10-12 cm).
- Maintenir une zone refuge non fauchée (de 5 à 10 % de la surface totale) dont l'emplacement varie chaque année. Ainsi, les espèces animales peuvent trouver des refuges et les espèces végétales accomplir l'entier de leur cycle biologique.
- Pratiquer le fanage au sol durant 3 à 7 jours pour laisser la faune et la flore se disperser.
- Créer des tas de foin appréciés par la faune (orvet, insectes, hérisson, etc) avec une partie du produit de fauche.
- Créer des aménagements annexes (étang, murs en pierres, tas de pierre, tas de bois, etc.) qui feront offices de relais entre les différents milieux semi-naturels pour les espèces animales et végétales.
- Si la prairie est utilisée pour sa fonction récréative, aménager un chemin non fauché pour éviter le piétinement.



Le décadage en bordure de surface permet aux prairies d'être implantées dans des espaces travaillés sans donner l'aspect de surfaces délaissées.  
(© Atelier Nature et Paysage)

### Pour en savoir plus :

- Regio Flora, Favoriser la diversité régionale dans les herbages. [www.regioflora.ch/fr/](http://www.regioflora.ch/fr/)
- Manuel d'entretien différencié – Fiches d'entretien, ville de Lausanne
- Mise en place de prairies fleuries, Koch B. et Schiess-Bühler C., SRVA, 2001
- Pour obtenir des prairies riches en espèces, Koch B. et al., SRVA, 2010
- Vers la richesse en espèces, Semences UFA Samen, Guide des fleurs sauvages
- Guide des gazons, Otto Hauenstein Semences
- Prairies de fauche, prairies fleuries, 2010. Hauteclair P., Natagora. ([www.natagora.be](http://www.natagora.be))
- Les semis naturels de prairies diversifiées – Fleur de foin : mode d'emploi, Y. Bischofberger et S. Viollier, 2012

### Fournisseurs

*Liste indicative et non exhaustive*

- Enherbements : [www.holosem.ch/fr/](http://www.holosem.ch/fr/)
- UFA Samen : [www.ufasamen.ch/fr](http://www.ufasamen.ch/fr)
- Otto Hauenstein Samen : [www.hauenstein.ch/fr](http://www.hauenstein.ch/fr)

### Autres fiches en lien ou à consulter

- Fiche D1 - Promouvoir la charte des jardins
- Fiche D2 – Gazons fleuris
- Fiche D5 - Végétalisation des pieds d'arbres et des dépendances routières
- Fiche D11 – Petits plus pour la nature en ville
- Volet F - Espèces invasives et problématiques

### Impressum

**Editeur :** © DGE-BIODIV, 2019

Document réalisé en collaboration avec  
Atelier Nature et Paysage

**Conception graphique :** Atelier Nature et Paysage